

## Les correspondances d'Albert Camus et de Saint-John Perse dans les collections de la bibliothèque Méjanès à Aix-en-Provence

Gilles Éboli

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Éboli Gilles. Les correspondances d'Albert Camus et de Saint-John Perse dans les collections de la bibliothèque Méjanès à Aix-en-Provence. In: La Gazette des archives, n°214, 2009. Lettres ouvertes aux archives. pp. 9-14;  
[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2009\\_num\\_214\\_2\\_4551](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_214_2_4551)

---

Document généré le 15/03/2017

# Les correspondances d'Albert Camus et de Saint-John Perse dans les collections de la bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence

---

Gilles ÉBOLI

## *Présentation des fonds*

*En 1975, l'écrivain Saint-John Perse a fait don à la ville d'Aix-en-Provence de l'ensemble de ses archives (soit environ 14 000 documents) et la Fondation Saint-John Perse a été créée pour conserver et valoriser ce patrimoine, développer la recherche et faire connaître son œuvre littéraire et diplomatique. Au fil des années, le fonds initialement entré s'est accru de nouvelles donations, comme celle de Dorothy Leger en 1985, celle de Claude Garanjoud en 1995 et 1999, celle d'Henri Maccheroni en 1995 ou celle d'Albert Henry en 1999. Depuis 1989, la Fondation, organisme privé reconnu d'utilité publique, est installée à la Cité du Livre, aux côtés de la bibliothèque municipale Méjanes.*

## **Fondation Saint-John Perse : fonds de correspondances**

### *La correspondance à la Fondation*

Deux fonds de correspondances sont inventoriés dans des catalogues papier, catalogues consultables sur le site de la Fondation<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> [www.fondationsaintjohnperse.fr](http://www.fondationsaintjohnperse.fr)

- Correspondance particulière

Il s'agit d'un don du poète à la ville en juillet 1975, peu avant sa mort. Ce fonds fut complété par une donation de la femme du poète, Dorothy Leger en 1985. Il représente au total environ 3 025 lettres originales manuscrites ou dactylographiées reçues par le poète, ainsi que des brouillons manuscrits du poète.

- signalement et « catalogage » :

Les références mentionnent les éléments d'identification habituels : manuscrit, dactylographie, date, nombre de feuillets ; les lettres soulignées sont écrites par Saint-John Perse, les lettres en caractères gras sont celles du fonds de Dorothy Leger.

À la suite du nom de chaque correspondant se trouve une lettre d'identification : F pour famille, P pour politique, L pour monde des lettres, etc. Les noms de personnes physiques respectent les normes AFNOR : on pourrait envisager d'utiliser les vedettes d'autorités personnes physiques qui fournissent des données biographiques. Les types de correspondants sont : famille, artistes, écrivains, scientifiques, enseignants, etc. À l'origine, ces correspondances constituaient soit des lots, des dossiers spécifiques regroupés par le poète ou sa femme, soit ces correspondances étaient disséminées dans des dossiers : les bibliothécaires ont trié les dossiers et les papiers. Ainsi le catalogue « correspondance particulière » recense uniquement les correspondants particuliers dits « importants » (*sic*). Les correspondants particuliers « moins connus, inconnus, les collectivités » ne sont pas recensés dans ce catalogue

- Correspondance diplomatique

Ce fonds, remis par le ministère des Affaires Étrangères à la Fondation en 1998, est constitué de documents divers dont des correspondances et notamment celle d'Alexis Leger, diplomate de 1914 à 1940. Cette correspondance, classée thématiquement, est inventoriée dans le catalogue papier « Archives diplomatiques » établi en 2002.

- Autre fonds de correspondance

La correspondance éditée dans la *Pléiade* constitue un dossier spécifique ; les lettres sont pour la plupart dactylographiées.

### *Enrichissement*

La Fondation suscite des dons auprès des chercheurs ou des personnes qui ont eu une correspondance et détiennent des lettres du poète. Nous obtenons parfois des photocopies qui donnent lieu à des mises à jour des catalogues. Il n'y a pas d'acquisitions onéreuses, peu de lettres apparaissant dans les catalogues de ventes.

### *Recherche documentaire en l'état actuel du signalement*

- « rudimentaire » ;
- à partir du nom ;
- feuilletage, lecture des catalogues, les chercheurs font des liens entre les correspondants...

### *Conservation préservation*

- coffre-fort ;
- pochettes en papier neutre ;
- des photocopies parfois réalisées sont communiquées en priorité ;
- autorisation de communication accordée par le directeur de la Fondation.

### *Valorisation*

- publication de la correspondance dans les *Cahiers Saint-John Perse*, revue publiée tous les deux ans par les éditions Gallimard et la Fondation : les directeurs de cette publication et les membres du comité sont quasiment tous administrateurs de la Fondation ;

- expositions ;
- demande de droits aux familles des ayants droit pour exposition ;
- pour une publication, le chercheur effectue lui-même la démarche ;
- les lettres ne peuvent être reproduites.

### *Numérisation*

L'état de la correspondance et le nombre de communications ne justifient pas la numérisation à des fins de conservation-préservation. Celle-ci n'est intéressante que si elle améliore la communication et la diffusion à des fins de recherche et de travail sur le poète et l'œuvre.

La numérisation permettrait d'améliorer la recherche car elle impose un signalement plus approfondi de chaque document avec des mots-matière, une recherche par mots, etc. Mais cela nécessite un budget important ainsi qu'un travail plus important et de longue haleine sur les droits avec les ayants droit et descendants des correspondants afin de pouvoir diffuser, avec tout ce que cela implique (à distance, reproduction possible, etc.).

## **La correspondance d'Albert Camus (1932-1960)**

### *Présentation*

Une correspondance très importante, d'environ 20 000 lettres, est échangée avec des correspondants très divers et de toutes nationalités :

- des lecteurs de ses articles : les lecteurs de *Combat* ou de *l'Express* ;
- des lecteurs de ses œuvres, français mais aussi étrangers (espagnols, américains, italien, russes, etc.) ;
- des responsables politiques : René Coty, Charles de Gaulle, Vincent Auriol, Guy Mollet ;
- diverses organisations : associations de solidarités (Caisse de solidarité des départements et des communes d'Algérie, Comité pour l'amnistie générale aux condamnés politiques, Congrès pour la liberté de la culture) ; écoles (Normale de France, française d'Athènes, préparatoire de théologie, pratique du journalisme) ; universités (de Stanford, populaire de Dieppe, de Chicago, de Toronto, d'Oxford) ;
- des professionnels : éditions (Charlot, Gallimard, Éditions d'art Lucien Mazenod, Éditions du Seuil, Grasset, Aguilar) ; presse (Les temps modernes, Arts, Cahiers du Sud, Caliban, Solidaridad obrera, Encounter) ; traducteurs (Milena Carré, traductrice tchèque ; Victoria Ocampo, traductrice espagnole) ; théâtre (Compagnie Renaud Barrault, Théâtre des Mathurins, Hébertot, Marigny, Théâtre du Rideau de Bruxelles) ;

- des amitiés (Char, Guilloux, Martin du Gard, Chiaramonte, Maisonneul) ;
- des auteurs et artistes (Arendt, Artaud, Barthe, Bataille, Breton, Ferroun, Gide, Kazantzakis, Kessous, Le Corbusier, Masson, Malraux, Mauriac, Pasternak, Paz, Queneau, Reggiani, Tillion, Visconti, Vilar, Yourcenar).

### *Dates*

La correspondance est datée pour l'essentiel entre 1948 et 1960, année de la mort de Camus.

### *Inventaires et catalogues*

La majeure partie a fait l'objet d'un inventaire alphabétique. Cet inventaire précise le nombre de lettres échangées, les dates extrêmes, le mode d'écriture (manuscrit ou dactylographié), rarement le motif de la lettre. Certaines correspondances ont été prélevées de l'inventaire alphabétique et ont été intégrées dans des dossiers politiques (Algérie, Espagne, Grèce, Hongrie) ou dans des correspondances thématiques (Homme révolté, Nobel, lecteurs de *L'Express* et *Combat*). Ce type de classement signifie que la correspondance d'une même personne peut être éclatée dans plusieurs dossiers différents.

La correspondance de Camus concernant la gestion de l'œuvre a fait l'objet d'un inventaire très succinct (*Caligula* 1945-1949, 33 dossiers ; *L'Étranger* 1946-1960, 30 dossiers). Le contenu de ces courriers peut quelquefois s'avérer très intéressant : Lettre de Camus du 8 septembre 1954 à R. Hadrich qui veut faire une adaptation du roman *L'Étranger*, Camus lui donne des pistes de réflexions très intéressantes pour la compréhension du texte.

Certaines correspondances peuvent se lire dans leur totalité (émetteur/récepteur) le fonds Camus ayant des doubles des dactylos de Camus ou des copies des lettres après échanges et autorisations des ayants droit concernés (exemples : Guilloux, Chiaramonte, Louis Germain).

### *Publication*

Un certain nombre de ces correspondances a été publié : Jean Grenier, 1932-1960 ; Pascal Pia, 1937-1947 ; et tout récemment René Char, 1946-1959.

### *Communication*

Elle est soumise à l'autorisation des deux ayants droit concernés, c'est-à-dire Catherine Camus, dans tous les cas, et l'ayant droit de l'auteur de la lettre (exemple : pour la correspondance Char/Camus, l'autorisation est demandée à Marie-Claude Char et Catherine Camus).

### *Numérisation*

Pour la conservation, il serait nécessaire d'envisager la numérisation. En effet, les doubles des lettres dactylographiées de Camus commencent à s'effacer, par exemple.

Pour la correspondance éditée, cela pourrait être très utile : cette correspondance étant publique, elle pourrait ainsi être reproduite sans que l'on consulte et manipule à nouveau les documents originaux.

Pour faciliter l'accès mais surtout l'exploitation de la correspondance en général, il faudrait accompagner la numérisation d'indexations : œuvres, dossiers politiques, éditeurs, etc.

### *Valorisation*

Pour commémorer le cinquantième de l'attribution du prix Nobel de littérature à Albert Camus, la Cité du livre a proposé le 12 décembre 2007 une manifestation qui intègre la participation d'une classe de troisième, ayant travaillé sur l'auteur et son œuvre. Les élèves représentaient les lecteurs de Camus : ils ont lu des extraits choisis dans le courrier que Camus a reçu quand le prix Nobel de littérature lui a été attribué en octobre 1957. Par ailleurs, il est prévu que certaines lettres d'auteurs, comme Roger Martin du Gard, soient présentées dans l'exposition si l'autorisation est accordée par les ayants droit.

Gilles ÉBOLI  
Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence